



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N°7
11 FÉVRIER 2020

DÉCLARATION DE
CATHERINE PINCHAUT, SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT

CONFÉRENCE NATIONALE DU HANDICAP

De bonnes intentions à concrétiser et des manques

Ce mardi 11 février 2020 s'est tenue la 5e Conférence Nationale du Handicap 15 ans après la loi de 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Cette conférence a été l'occasion de dresser le bilan de deux ans de politique du handicap et d'acter des engagements pour les deux ans à venir. Des annonces marquées par la volonté de mettre l'accent sur une école plus inclusive notamment avec un effort notable sur l'accompagnement des enfants.

Une volonté partagée par la CFDT car c'est en travaillant sur le plus jeune âge qu'on agira le plus efficacement sur les représentations et qu'on favorisera une réelle inclusion.

Trois points ont particulièrement retenu notre attention :

- **Sur l'emploi, malgré des actions entreprises, force est de constater que le taux de chômage des travailleurs handicapés est toujours le double de celui de l'ensemble de la population active.** Les mesures entrées en vigueur au 1er janvier sur l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH), qui ont été concertées avec les partenaires sociaux, mettent les entreprises au défi d'assumer leurs responsabilités.

- **La CFDT ne peut que s'inscrire dans la volonté affichée de prise en compte du handicap dans le futur système universel de retraites.** La garantie de droits à la retraite pour les aidants serait une avancée significative. Ces intentions vont dans le sens de notre revendication d'un système plus juste et plus solidaire. Elles restent néanmoins imprécises à l'heure actuelle et nous resterons vigilants à leur traduction concrète dans la loi

- **La CFDT regrette que les annonces fassent l'impasse sur l'apport du dialogue social dans l'insertion et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés.** C'est par le dialogue social que l'on peut identifier le besoin en compétences et mettre en discussion l'organisation du travail et son adaptation à tous les travailleurs. C'est la condition indispensable pour des entreprises et un monde du travail réellement inclusif.

La CFDT partage beaucoup des pistes proposées lors de cette Conférence Nationale du Handicap mais relève des manques. Elle sera exigeante sur le passage de la parole aux actes.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante